Cfdt Douanes

Action 23/02

Lettre adressée à Laurent Fabius le 3 avril 2002

Objet : mouvement surveillance
Référence : notre courrier du 25 mars 2002

Monsieur le Ministre,

Lors du Comité Paritaire Technique Central qui s'est réuni ce jour le directeur général des douanes a informé les représentants du personnel de votre refus d'ouvrir toute négociation sur la bonification et l'indemnité de risque, revendications portées par les collègues de la surveillance depuis de nombreuses années. Le directeur général, nous a aussi fait part de votre refus de recevoir l'intersyndicale douanes.

Votre non-réponse à ces revendications, dont tout le monde reconnaît, par ailleurs, la légitimité nous contraint à appeler les personnels à amplifier et à développer l'action. L'argument de la période électorale est très mal ressenti par les personnels concernés d'autant qu'ils ont manifesté dans les périodes récentes, mais aussi depuis de nombreuses années, leur attachement à voir aboutir ces revendications.

La satisfaction donnée il y a quelques mois à d'autres fonctionnaires a créé un grand sentiment d'injustice parmi les agents de la surveillance. Votre refus, aujourd'hui, de recevoir les représentants du personnel sera assimilé à du mépris par les personnels concernés.

Nous attirons solennellement votre attention sur la grande détermination de ces personnels.

Par la présente, nous réaffirmons notre soutien total aux revendications des personnels de la surveillance et aux actions en cours. Par ailleurs, nous réitérons avec la plus grande insistance notre demande d'ouverture de négociations de toute urgence. C'est pourquoi, ainsi que nous l'avons sollicité ce matin auprès du Directeur Général des Douanes, nous vous demandons de nous recevoir dans les plus brefs délais.

Dans l'attente de cette audience, l'intersyndicale appelle au boycott des réunions paritaires (hors CAP).
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

CFTC, CFDT, CGT, FO, SNCD, SNUDDI, SPNDF et SUD

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 53 72 73 01 - Télécopie : 01 42 02 49 91